

# L'Utilité de la Tradition

Une affiche publicitaire en faveur d'une association humanitaire nous montre, en ce moment, une «arme de destruction massive» consistant en un moustique s'abreuvant d'une tâche de sang en forme du continent africain. Elle nous rappelle que le paludisme tue, chaque année, plusieurs millions de personnes. De son côté, le quotidien «Libération» du mardi 20 avril 2004 relayait sous la plume de Corine Bensimon un appel de la même association concernant «une bithérapie pour faire reculer le paludisme en Afrique». Il s'agit, en un mot, de «diffuser un traitement efficace mais très cher». L'article précise que : «Ce traitement simple qui a fait ses preuves depuis une dizaine d'années en Asie tient en trois lettres : ACT pour «artemisin-based combination therapy». Il constate qu'il s'agit «d'une bithérapie introduisant un nouvel antipaludéen dérivé de l'artémisine, plante utilisée dans la pharmacopée chinoise... depuis deux millénaires» et que «le traitement à base d'artémisine coûte cinq fois plus cher que le traitement à base de chloroquine ou de S.P.». Il conclut, enfin, «Qu'il a été dépensé deux fois plus pour la chloroquine et la S.P. que pour la thérapie chinoise. Une inconséquence épinglée en janvier par la revue britannique «The Lancet» qui appelait à une réforme de la politique antipalu de ces institutions».

Jusqu'ici rien de bien étonnant : il existe une plante «chinoise» capable de sauver des millions de gens chaque année, mais le remède coûte cher et l'on vient presque officiellement de s'en rendre compte.

En septembre 1994 dans le N° 97 de «La Vie Naturelle», dans la rubrique «phytothérapie», j'avais publié un article titré : «L'artémise – ce remède traditionnel chinois réduit de 3 à 5 fois le taux de mortalité du au paludisme résistant aux médicaments». En précisant qu'il ne s'agissait pas alors d'une publicité tapageuse pour un quelconque laboratoire, mais d'un article publié dans le n° 175 d'avril 1994 du Bulletin OMS Informations. Le directeur de l'OMS, le Dr Hiroshi Nakajima expliquait : «C'est une nouvelle extrêmement encourageante. La situation du paludisme est en train de s'aggraver dans de nombreux pays. La maladie tue de 1,5 à 3 millions de personnes chaque année. La démonstration scientifique du succès de ce dérivé d'un médicament chinois séculaire constitue un formidable bon en avant pour la santé». Dans un long

rapport il était confirmé que «l'artémisine a été identifiée comme un antipaludéen efficace en Chine en 1972 au cours d'une étude d'envergure sur les médicaments traditionnels chinois». Appelé «Quingshaosu» en chinois, ce médicament a été cité pour la première fois dans une pharmacopée datant de 168 Av. J.C. intitulée : «Prescriptions pour 52 types de maladies». Dans ce même rapport de l'OMS il est affirmé, sans le moindre état d'âme :

«On savait depuis longtemps que cette plante offrait des perspectives prometteuses contre le paludisme. Mais les données scientifiques manquaient pour démontrer son avantage sur les autres médicaments». A l'époque, je précisai que ce «longtemps» correspondait aux 2162 années depuis lesquelles cette plante était considérée comme un remède souverain contre le paludisme et aux 22 années depuis lesquelles cette plante a été «redécouverte». Il faut donc aujourd'hui en ajouter 10 de plus. Nous vous laissons faire le calcul, suivant les chiffres de Sakamoto, du nombre de morts directement liées à «ces données scientifiques manquantes». Dans ce même article, je précisai également que cette plante avait été étudiée par des médecins occidentaux dont Chamfrault qui la présentait, dès 1959, comme un anti-paludéen : «Il est utilisé dans le traitement du paludisme, des rhumatismes et de la leucorrhée. Sa fumée est également un remède souverain contre les moustiques» : (Traité de Médecine Chinoise, Tome III pharmacopée. Editions Coquemard Angoulême). Cette plante chinoise, l'armoise à fleurs jaunes (*Artemisia Annuua* Linn.) est également longuement étudiée dans *La médecine chinoise par les plantes* de Ming Wong (Tchou 1976) : « En Chine, les fleurs jaunes de l'artémisia sont utilisés dans le traitement du paludisme et en fumigations contre les insectes vecteurs de maladies et plus particulièrement contre les moustiques » (p. 126 et suiv.).

Ming Wong précise : «Cette étude se veut indicatrice des tendances les plus originales. Elle se propose de mettre en lumière les constantes de la tradition qui se transmettent de siècle en siècle. Les études scientifiques occidentales sur la médecine des Chinois sont encore à l'état d'ébauche et ne peuvent se concevoir que dans le cadre de recherches collectives». Il ne pensait pas si bien dire. J'avais donc constaté que si les scientifiques occidentaux ne lisaient pas le chinois, il pouvaient néanmoins consulter la centaine d'ouvrages publiés en bon français sur la pharmacopée



armoise à fleurs jaunes  
(*Artemisia Annuua* Linn.)

chinoise. Je faisais également remarquer qu'on y relevait de nombreuses plantes considérées comme anticancéreuses, dont plusieurs champignons, en précisant que j'avais déjà relevé et publié ce fait depuis plusieurs années, mais qu'elles n'étaient toujours pas «scientifiquement» étudiées. Depuis, heureusement, le *Lentinus Edodes* (*Shiitake*, ou champignon parfumé chinois) permet de produire le «lentinan», substance essentielle dans les tri-thérapies. A l'époque, je conclusais cet article en précisant que l'arthémète (substance active de l'artémisine issue de l'armoise à fleurs jaunes) était produite à Kunming (RP de Chine) dans un laboratoire sous la licence exclusive d'un groupe pharmaceutique français bien connu qui, le hasard fait bien les choses, la particularité de produire également le médicament antipaludéen, à base de chloroquine, le plus utilisé dans le monde. Donc, le concurrent potentiel direct de la fameuse ACT. Inutile d'être Sherlock Holmes pour deviner la logique de l'histoire : un laboratoire écoule en masse un médicament d'un côté, tout en possédant de l'autre côté le monopole de production d'une alternative peu coûteuse (l'armoise à fleurs jaunes pousse comme une mauvaise herbe !), mais dont il surévalue le coût de production afin de ne pas concurrencer son produit phare tout en le vendant très cher à ceux qui en ont les moyens.

Mais ceci peut nous inciter, au moins, à une réflexion concernant la «caution scientifique» nécessaire à la reconnaissance de ce qui appartient à une tradition ayant fait ses preuves sur le terrain. Lorsque cela fonctionne sur des millions d'êtres humains depuis des milliers d'années, il semble inutile de trépaner des chats dans des laboratoires pour constater un fait évident. Le sacrifice rituel sans lequel un médicament efficace ne semble pouvoir exister semble alors quelque peu dépassé par la réalité. Il semble également que les Chinois et les Vietnamiens utilisant, avec efficacité, depuis des millénaires cette armoise à fleurs jaunes n'aient pas eu besoin de dépenser de grandes fortunes que l'on prétend nécessaires et indispensables pour sauver des millions de vies. Une information et une formation suffiraient probablement pour cultiver cette armoise et l'utiliser comme cela s'est toujours fait en dehors des laboratoires et des distributeurs patentés. Mais ce serait évidemment trop simple et trop efficace. Et devant une telle incurie, on en viendrait presque à se demander si au-delà de l'aspect financier il n'y aurait pas d'autres intérêts en jeu, et qu'à tout prendre, mieux vaut des millions de morts qu'une surpopulation non souhaitée. Réfléchissons également sur l'intérêt réel de tenter de faire reconnaître des pratiques traditionnelles, ayant également fait leurs preuves, comme le Qigong, le Taijiquan, les Arts Internes, par le monde scientifique ou médical. Cette caution est-elle bien nécessaire ? Ne suffit-il pas, comme cela s'est toujours fait, de pratiquer et de transmettre ces pratiques et d'en constater les bienfaits. Un proverbe chinois apporte la réponse : «Mieux vaut demeurer empiriquement en bonne santé que de se faire scientifiquement soigner».